



Paris, le 21 novembre 2013

Remise des Prix de l'Ordre et du Cespharm

Le 21 novembre 2013, lors de la Journée de l'Ordre, les Prix de l'Ordre et du Cespharm ont été remis respectivement à Mademoiselle Camille Marsolier* et Monsieur Denis Cassaing*.

Depuis deux ans, le nouveau règlement des Prix de l'Ordre et du Cespharm vise à mettre en lumière les actions des jeunes pharmaciens.

« Les prix de l'Ordre et du Cespharm sont devenus des rendez-vous incontournables de notre institution qui a à cœur de soutenir les jeunes pharmaciens particulièrement talentueux ! Lors du tour de France à la rencontre des jeunes que je réalise actuellement, je constate que notre jeunesse a besoin d'encouragement dans un contexte professionnel difficile. » a déclaré Isabelle Adenot, président du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens.

Prix de l'Ordre

Le prix de l'Ordre récompense l'auteur de travaux relevant des missions de l'Ordre (respect des devoirs professionnels ; défense de l'honneur et de l'indépendance de la profession ; compétence des pharmaciens ; promotion de la santé publique ; la qualité et la sécurité des actes professionnels).

Cette année le prix a été remis à Mademoiselle Camille Marsolier. Agée de 25 ans, ce jeune pharmacien a rédigé une thèse intitulée : « Implication du pharmacien d'officine dans les Urgences Sanitaires : proposition de Formation ».

A la lumière de sa forte implication au sein de la Croix Rouge Française dans le département d'Ille-et-Vilaine, Camille Marsolier se montre convaincue que le pharmacien de ville a un rôle primordial à jouer dans la mise en place des secours en tant que professionnel de santé.

Le jury a particulièrement apprécié le fait, qu'à terme, ce travail puisse déboucher sur la création d'une formation spécifique pour les pharmaciens, en association notamment avec l'Etablissement pharmaceutique de préparation et de réponse aux urgences sanitaires et l'université de Rennes.

Tous les communiqués de presse de l'Ordre national des pharmaciens sont disponibles sur

www.ordre.pharmacien.fr



Prix du Cespharm

Le Prix du Cespharm valorise les travaux d'un pharmacien ayant contribué à développer la prévention, l'éducation sanitaire ou l'éducation thérapeutique du patient.

« *Nous voulons récompenser un jeune pharmacien, quel que soit son exercice professionnel, qui développe des projets ou des outils d'aide aux patients pour leur permettre de mieux connaître leurs problèmes de santé et de suivre leurs traitements.* » a déclaré le Professeur Claude Dreux, Président du Cespharm.

Cette année, le prix a été remis à Monsieur Denis Cassaing. Ce pharmacien a mis en place et coordonne le programme « *Mon diabète ? Je le Gers !* », programme d'éducation thérapeutique de proximité des patients diabétiques dans le réseau officinal du département du Gers. Ce programme, qui fait intervenir une équipe pluri-professionnelle formée en éducation thérapeutique, a été autorisé par l'Agence régionale de santé de Midi-Pyrénées. Cette initiative répond aux attentes des patients et des organismes de tutelles. Elle valorise l'intervention des équipes officinales et facilite la coordination entre professionnels de santé.

*CV sur demande

CONTACTS

Conseil national de l'Ordre des pharmaciens

Anne-Laure Berthomieu

aberthomieu@ordre.pharmacien.fr

Tél : 01 56 21 35 90

Presse&Papiers

Catherine Gros – Sophie Matos

catherine.gros@pressepapiers.fr

sophie.matos@pressepapiers.fr

Tél : 01 77 35 60 98

Tous les communiqués de presse de l'Ordre national
des pharmaciens sont disponibles sur

www.ordre.pharmacien.fr

